

Avis du Comité régional pour l'emploi N° 2026CE06

Concernant le renouvellement de label des Campus et Métiers et des Qualifications

Consultation écrite du CoRE du 07 juillet 2026



Rappel du contexte

Conformément au règlement intérieur du CoRE, ses membres peuvent être consultés par voie électronique afin de rendre un avis sur le renouvellement de label des Campus des Métiers et des Qualifications.

Dans ce cadre, l'avis du CoRE a été sollicité sur :

- **Le renouvellement du label avec montée en excellence pour :**
 - Le Campus des Métiers et des Qualifications Ferroviaire Industrie Automobile Eco Mobilité Hauts-de-France
- **Le renouvellement du label pour :**
 - Le Campus des Métiers et des Qualifications Bâtiment – Systèmes énergétiques Intelligents 3.0 Hauts-de-France
- **Le renouvellement du label avec maintien de la mention excellence pour :**
 - Le Campus des Métiers et des Qualifications Autonomie, Longévité et Santé Hauts-de-France
 - Le Campus des Métiers et des Qualifications Sport « 135 BPM Le Campus du Sport »
 - Le Campus des Métiers et des Qualifications Métallurgie Plasturgie Hauts-de-France

Avis du CoRE



Le CoRE Hauts-de-France a été consulté par écrit le 07 juillet 2026. La consultation s'est clôturée le 21 juillet 2026.

Le CoRE Hauts-de-France, à la majorité des membres avec voix délibérative ayant répondu à la consultation écrite, a rendu l'avis suivant :

La demande d'avis sur le renouvellement du label avec montée en excellence pour le campus suivant :

- Campus des Métiers et des Qualifications Ferroviaire Industrie Automobile Eco Mobilité Hauts-de-France : **Avis favorable à la majorité des membres ayant répondu à la consultation écrite.**
Seule la FSU a émis un avis défavorable.

La demande d'avis sur le renouvellement du label pour le campus suivant :

- Campus des Métiers et des Qualifications Bâtiment – Systèmes Énergétiques Intelligents 3.0 Hauts-de-France : **Avis favorable à la majorité des membres ayant répondu à la consultation écrite.**
Seule la FSU a émis un avis défavorable.

Les demandes d'avis sur le renouvellement du label avec maintien de la mention d'excellence pour les campus suivants :

- Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence Autonomie, Longévité et Santé Hauts-de-France : **Avis favorable à la majorité des membres ayant répondu à la consultation écrite.**
Seule la FSU a émis un avis défavorable.
- Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence du Sport « 135 BPM Le Campus du Sport » : **Avis favorable à la majorité des membres ayant répondu à la consultation écrite.**
La FSU a émis un avis défavorable.
La CFE-CGC s'est abstenue.
- Campus des Métiers et des Qualifications d'excellence Métallurgie Plasturgie Hauts-de-France : **Avis favorable à la majorité des membres ayant répondu à la consultation écrite.**
Seule la FSU a émis un avis défavorable.